

Image not found or type unknown



Pension alimentaire d'enfant majeur

Par **ELIOT Frédéric**, le **10/12/2008** à **11:02**

Bonjour,
Jusqu'alors je payé une pension alimentaire pour ma fille qui vivait chez sa mère. Sa mère l'ayant mise à la porte le mois dernier, elle est venue chez moi.
Sachant qu'elle aura 18 ans en fin d'année et qu'elle est scolarisée, j'aimerais savoir quels sont les recours qu'elle peut avoir pour demander une pension à sa mère.
Aura t'elle droit à l'aide juridictionnelle alors que je travaille?
merci d'avancernEliot Frédéric